



Formation

05.07.2021

Programme complet

# Le conseil aux collectivités au prisme de l'économie de l'aménagement

Enjeux, stratégies et leviers pour promouvoir la qualité des opérations

Cette formation outillera les architectes-conseillers des CAUE, prescripteurs et conseils auprès des collectivités (parfois dépourvues de toute autre ingénierie) sur les opérations d'aménagement dans le diffus ou les opérations concertées.

La formation abordera les différentes procédures d'aménagement qu'un architecte-conseiller peut proposer/accompagner pour **mieux comprendre les mécanismes économiques des opérations pour poser les exigences qualitatives au bon niveau...**

Cette formation propose de décrypter les opérations qu'accompagnent les CAUE en faisant un pas de côté, au prisme de l'économie de l'aménagement. Elle reviendra sur les **fondamentaux des processus de l'aménagement**, mis en application au travers d'une **étude de cas en secteur péri-urbain ou rural** : traduction économique de l'opération, leviers d'optimisation à chaque étape et leviers programmatiques seront explorés.

Rassemblant un public d'architectes-conseillers des CAUE, cette formation sera aussi l'occasion d'un partage de connaissances et de pratiques au regard des territoires concernés (ruraux, urbains, péri-urbains, actifs ou en déprise, etc.).

## Durée

**1 jour** (7h)

Lundi 5 juillet 2021

## Lieu

**CAUE Rhône Métropole**

6 bis, quai Saint-Vincent  
69001 Lyon

## Option

Format mixte présentiel/distanciel  
possiblement activé si contraintes sanitaires

## Public

Architectes-conseillers des CAUE

## Pré-requis

Connaissances préalables  
de base des processus  
d'aménagement

## Tarif

**Gratuit**

Prise en charge PQB1 Uniformation

Conseil  
d'architecture,  
d'urbanisme  
et de l'environnement  
Rhône Métropole

6 bis, quai Saint-Vincent  
69001 Lyon  
T. 04 72 07 44 55  
caue69@caue69.fr  
www.caue69.fr

informations  
Anna Costes a.costes@caue69.fr

inscriptions  
Virginie Chaignion v.chaignion@caue69.fr

**CAUE**  
RHÔNE MÉTROPOLE

CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Les mécanismes économiques de l'aménagement au service du conseil aux collectivités

Enjeux, stratégies et leviers pour promouvoir la qualité des opérations

### Objectifs

- Comprendre les jeux d'acteurs et les logiques d'emboîtement des bilans
- Savoir anticiper les enjeux financiers le plus en amont possible pour assurer les faisabilités opérationnelles
- Identifier les leviers d'optimisation des opérations d'aménagement à toutes les étapes du projet

### Moyens pédagogiques

- Supports visuels
- Cas pratique en atelier
- Retours d'expériences
- Échanges entre les participants

### Les intervenants

#### Marie Llorente

Économiste de formation, Marie Llorente est spécialisée dans le domaine de l'économie de l'aménagement. Son parcours alterné entre recherche et conseil lui a permis d'acquérir de solides compétences en montage, pilotage et évaluation de projets urbains, ainsi que sur l'analyse stratégique des jeux d'acteurs et plus largement sur les problématiques de développement urbain durable. Elle enseigne également à l'École d'urbanisme de Paris et à Sciences Po Paris, et est membre partenaire du LIFTI (Laboratoire d'initiatives foncières et territoriales innovantes).

### Déroulé

#### Lundi 5 juillet

8 h 30  
Accueil café

#### 9 h Introduction

9 h 30  
**L'aménagement urbain comme processus de recyclage foncier**  
→ Éléments de définition, enjeux contemporains et impacts en termes de montage

#### 10 h 45 **Les filières de l'aménagement urbain et stratégies des collectivités**

- Stratégies des collectivités maitres d'ouvrage et choix des outils
- Critères de choix d'une filière

11 h  
Pause de 15 min.

#### 11 h 15 **Les enjeux et le financement des équipements publics (infra et superstructures)**

- Le financement de l'urbanisation : qui paye ?
- Le choix des outils : Taxe d'aménagement, PUP, ZAC
- Points de vigilance : programmation et anticipation de la gestion future

12 h 30  
Déjeuner

#### 14 h **Cas pratique en atelier**

- Cas péri-urbain ou rural : opération à dominante habitat individuelle & VRD
- Traduction économique & bilan
- Leviers d'optimisation

17 h  
Fin de la journée